



Budget 2024 revu. La fonction publique fortement impactée.

C'est la douche froide.

Alors que le gouvernement tablait sur 1,4% de croissance, il revoit ce chiffre à la baisse en misant désormais sur 1% de croissance. Et les annonces n'ont pas tardé à tomber, tout comme le décret annulant les crédits alloués à différents secteurs.

Ce décret ampute le budget de fonctionnement de l'État de 10 milliards d'euros !

Cette décision est unilatérale et impacte tous les ministères dans le champ d'intervention de l'État. Quelles seront les conséquences probables sur les effectifs ainsi que sur le niveau des rémunérations.

L'UNSA Fonction publique condamne la méthode. Le budget 2024 a été voté en fin d'année. Aucun collectif budgétaire n'a été présenté au Parlement, mais ce sont 10 milliards d'euros d'engagements de dépenses qui viennent d'être rayés d'un seul coup par un simple décret !

Que d'injonctions contradictoires entre les discours et les actes ! Et surtout, aucun débat au Parlement ni perspective de dialogue social sur le sujet !

Comment améliorer les services publics et le service rendu au français après cette décision ? Comment garantir l'investissement des agents ?

Concernant les missions des secteurs qui concernent le périmètre syndical de la fédération UNSA Finances :

- Pour la DGFIP, c'est 108 millions d'euros en moins.
- Pour la Douane, c'est 20 millions en moins sur le programme 302.
- Pour l'Agence Française du Développement (AFD), c'est 250 millions en moins.
- Pour la Cour des comptes et autres juridictions financières, c'est 1 220 000 € en moins.
- Pour l'INSEE, 2 millions en moins.
- Le programme 218 « Conduite et pilotage des politiques économiques et financières » perd 106 millions d'euros et va impacter le fonctionnement et les missions transversales du ministère notamment peut être les investissements dans les systèmes d'information.
- 22 millions en moins pour la DGAFP et la transformation de la fonction publique.

Au total, des autorisations d'engagements et des crédits de paiements annulés qui vont peser lourdement dans le fonctionnement des services concernés et dans l'exercice des missions.

Concernant la « Performance et résilience des bâtiments de l'État et de ses opérateurs » c'est 43 millions en moins.

Aux vues des coupes très dures dans les programmes touchant à la transition énergétique et écologique, on voit que le sujet n'est pas toujours la préoccupation première du gouvernement comme on nous l'a répété ces derniers mois.

La fédération UNSA Finances condamne ces décisions unilatérales prises sans concertation avec le Parlement.

Ce décret et ses annonces montrent encore une fois les mauvais choix économiques, énergétiques et géo stratégiques qui ont été faits par ces gouvernements depuis 7 ans, et la volonté de donner encore une fois des cautions aux marchés financiers.

Nous les dénoncerons lors du prochain CSAM du 7 mars en présence du ministre.

L'UNSA DGFIP appelle tous les agents à se mobiliser le 19 mars afin de rappeler au ministre de l'Économie et au Premier ministre que nous ne sommes pas de simples variables d'ajustements budgétaires.